

Conjoncture

N° 55
Avril 2020

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de mars 2020

Avertissement : dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment aux mesures exceptionnelles de confinement de la population à partir du 17 mars 2020, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) s'est organisé pour maintenir la production et la publication des principaux indicateurs mensuels de la délinquance enregistrée par les services de sécurité. Néanmoins, les indicateurs présentent de fortes baisses pour le mois de mars 2020 dont l'interprétation s'avère très complexe, pour plusieurs raisons. Tout d'abord le confinement a fortement influencé les conditions de dépôt de plainte, pour les victimes et les forces de sécurité. Ensuite, certaines formes de délinquance ne peuvent pas s'exercer dans le contexte de confinement, tandis que d'autres sont renforcées. Enfin, le confinement ayant débuté à la mi-mars, certains effets ne deviendront « visibles » que le ou les mois suivant(s), et seront analysés dans les prochaines notes mensuelles de conjoncture.

Toutes les données chiffrées habituelles sont fournies mais, contrairement à la pratique usuelle, les évolutions du cumul des trois derniers mois ne sont pas commentées : seules sont décrites les évolutions du mois de mars par rapport à février, avec un rappel des tendances récentes.

Tableau synthétique du mois
de mars 2020

	Nombre de faits constatés : Mars 2020 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)	Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)	
		Mars 2020 / Février 2020	Nombre	Variation (en %) ²
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	70	0	218	-18
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	16 463	-33	65 181	-8
Violences sexuelles ³	3 090	-43	13 527	-6
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	411	-43	1 815	-9
Vols violents sans arme	3 680	-45	17 259	-13
Vols sans violence contre des personnes	31 191	-51	159 214	-13
Cambriolages de logements	10 986	-44	50 647	-14
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	7 701	-37	32 262	-9
Vols dans les véhicules	13 379	-45	61 180	-11
Vols d'accessoires sur véhicules	4 415	-45	20 380	-8
Destructions et dégradations volontaires ⁴	29 662	-43	132 992	-11
Escroqueries ⁵	17 449	-46	81 357	-12

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (janvier 2020 à mars 2020) rapporté au cumul du trimestre précédent (octobre 2020 à décembre 2020), CVS-CJO.

³ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019. ⁴ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les crimes et délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N°14* paru en septembre 2019.

⁵ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N°13* paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 3 avril 2020 à 8h30.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

Au cours du mois de mars 2020, dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée au covid-19, les indicateurs conjoncturels des crimes et délits enregistrés ont fortement diminué par rapport au mois de février 2020, alors que la plupart étaient en hausse sur la période récente. Les baisses sont de l'ordre de -45 % pour la majorité des indicateurs. La baisse est un peu plus marquée pour les vols sans violence contre des personnes (-51 %), au contraire moins forte pour les vols de véhicules (-37 %) et les coups et blessures volontaires (y compris violences intrafamiliales) enregistrés (-33 %). Les homicides sont stables au mois de mars, ils étaient en baisse au cours des mois précédents.

70 faits d'**homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en mars 2020 après 70 en février et 78 en janvier. Le total du dernier trimestre (218 victimes) est moins élevé que celui du trimestre précédent (265 victimes).

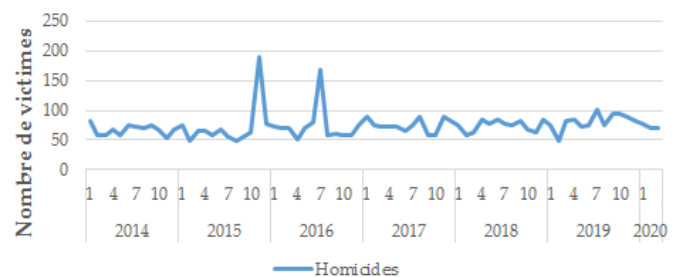
Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus** (y compris les violences intrafamiliales) enregistrés par les forces de sécurité diminuent très nettement (-33 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une très légère hausse au mois précédent. Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'était accrue entre juillet et la fin de l'année 2019 : cette hausse peut s'expliquer notamment par un effet positif du Grenelle des violences conjugales (septembre à novembre 2019), lequel a pu inciter les victimes à davantage déposer plainte et favoriser un meilleur accueil par les services de sécurité. Après s'être repliée en février, la part des violences intrafamiliales enregistrées est nettement remontée en mars.

Après avoir atteint un premier point haut en juillet 2018, le nombre de coups et blessures volontaires avait enregistré des fluctuations avec une légère tendance à la baisse. Après un rebond en mars 2019, il s'inscrivait depuis sur une tendance très marquée à la hausse.

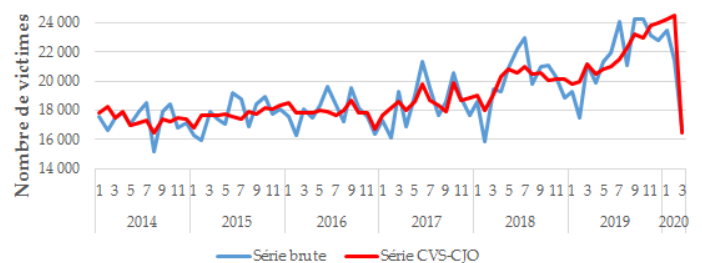
Les **violences sexuelles enregistrées** diminuent très nettement (-43 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une forte hausse au mois précédent.

Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées augmentait depuis fin 2017. La tendance à la hausse était marquée sur la période récente.

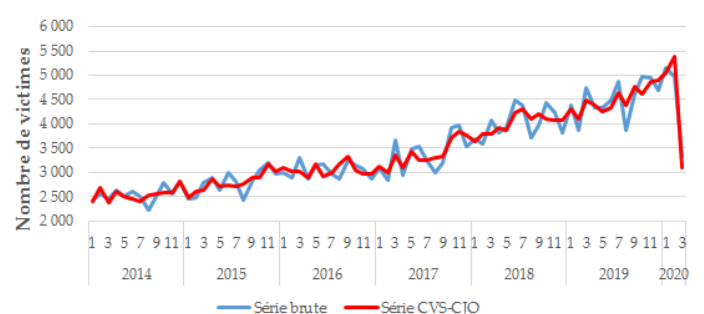
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)

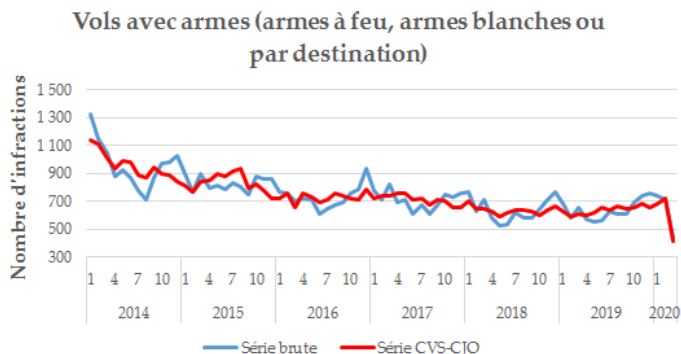


Violences sexuelles



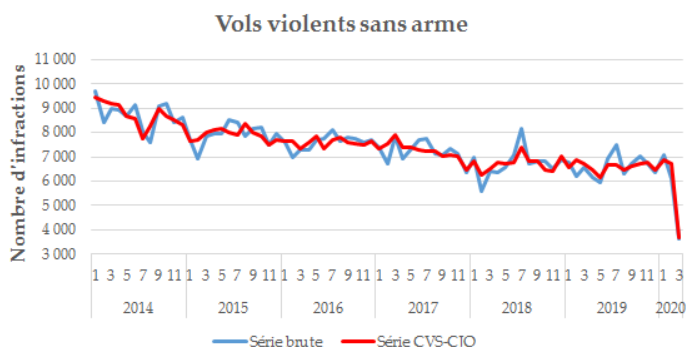
Les **vols avec armes**, enregistrés par la police et la gendarmerie diminuent très nettement (-43 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une hausse au mois précédent.

Après une baisse observée entre mai 2017 et mai 2018, suivie d'un rebond en juin 2018, les vols avec armes enregistraient de faibles fluctuations. On notait une légère tendance à la hausse depuis mai 2019.



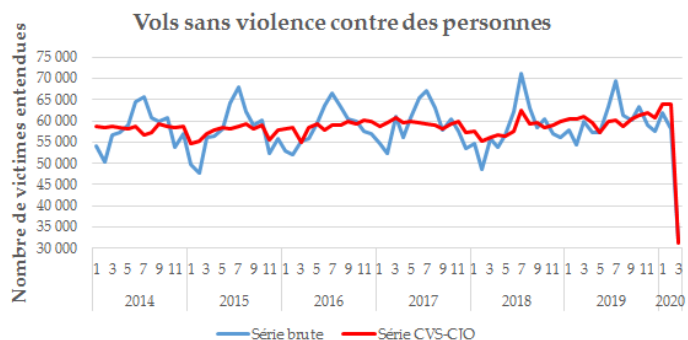
Les **vols violents sans arme** enregistrés par la police et la gendarmerie diminuent très nettement (-45 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une légère baisse en février 2020.

Le nombre de vols violents sans arme s'était nettement replié entre février et mai 2019, puis avait connu un rebond en juin. Il fluctuait depuis autour d'une tendance globalement stable.



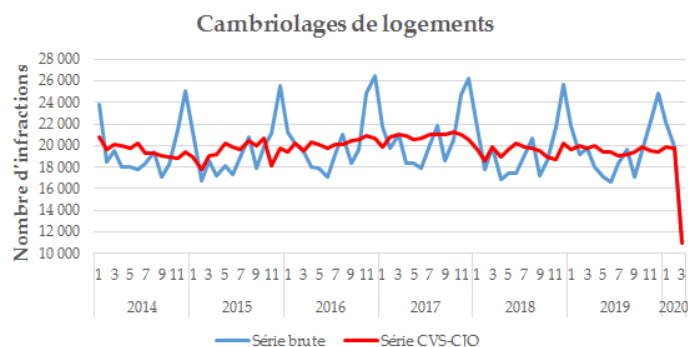
Le nombre de **vols sans violence contre des personnes** enregistrés par la police et la gendarmerie diminue très nettement (-51 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une stabilité au mois précédent.

Les vols sans violence contre des personnes avaient augmenté entre novembre 2018 et février 2019. Cette hausse avait été plus que compensée par les nettes baisses des mois d'avril et mai 2019. Le rebond constaté en juin 2019 était suivi d'une tendance à la hausse.



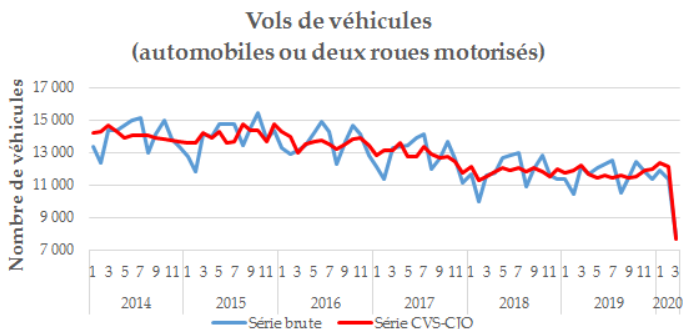
Les **cambríolages de logements** enregistrés par les forces de sécurité diminuent très nettement (-44 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une très légère baisse au mois précédent.

Après une hausse en décembre 2018, les cambriolages de logements s'étaient stabilisés sur les quatre premiers mois de 2019, avant d'enregistrer une faible baisse jusqu'en août. Ils s'étaient stabilisés globalement depuis septembre avec quelques fluctuations.



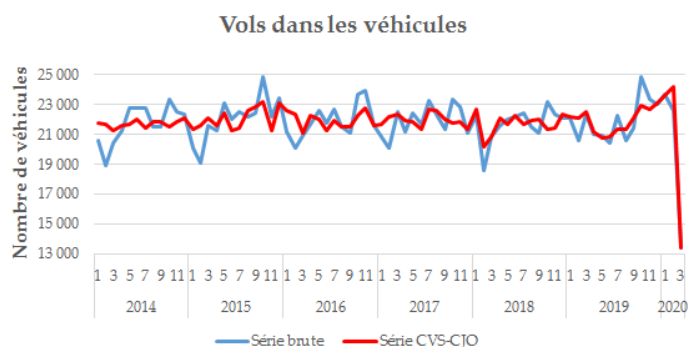
Les **vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)** enregistrés par les forces de sécurité, diminuent très nettement (-37 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une légère baisse au mois précédent.

Après s'être stabilisé depuis mai 2019 à un niveau plus bas que les années précédentes, les vols de véhicules enregistrés étaient repartis à la hausse depuis le dernier trimestre 2019.



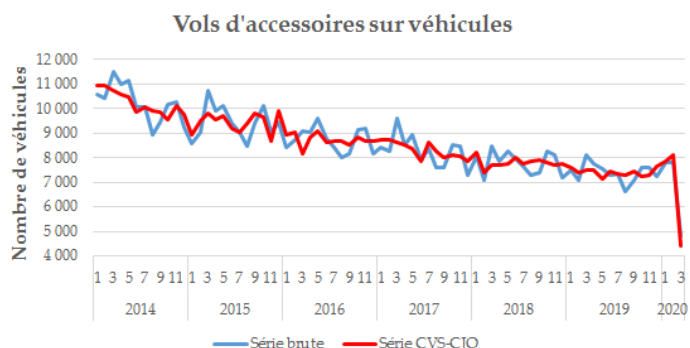
Les **vols dans les véhicules** enregistrés par les services de sécurité diminuent très nettement (-45 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une légère hausse au mois précédent.

La forte hausse des vols dans les véhicules en décembre 2018 avait été plus que compensée par les baisses enregistrées entre avril et juin 2019. Après un rebond en juillet, les vols de véhicules s'inscrivaient sur une tendance marquée à la hausse.



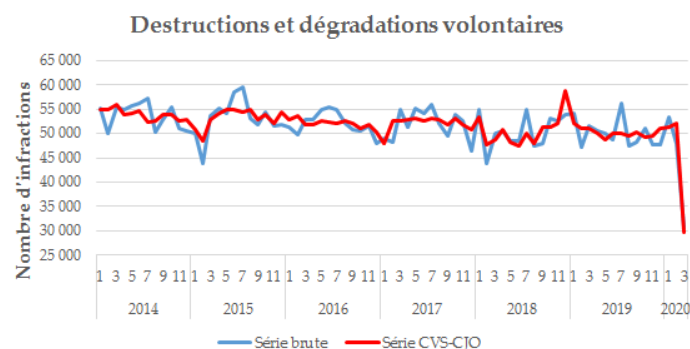
Les **vols d'accessoires sur véhicules** enregistrés par les forces de sécurité diminuent très nettement (-45 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une hausse au mois précédent.

Après une stabilisation en 2018 à un niveau plus bas que les années précédentes, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules était sur une tendance à la baisse au premier semestre 2019. Depuis la fin de l'année 2019, il repartait à la hausse.



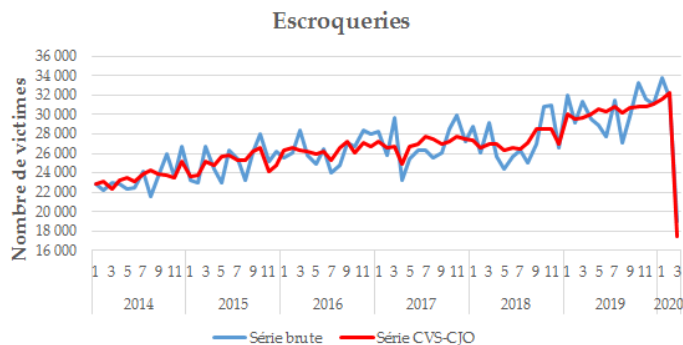
Les **destructions et dégradations volontaires (y compris contraventions)** enregistrées par les forces de sécurité diminuent très nettement (-43 %) en mars 2020, après une légère hausse au mois précédent.

Après une très forte hausse en décembre 2018, dans le contexte des mouvements sociaux, les dégradations avaient reflué jusqu'en mai 2019. Enregistrant ensuite des fluctuations autour d'une tendance quasiment stable, elles étaient reparties à la hausse en fin d'année 2019.



Les **escroqueries enregistrées** diminuent très nettement (-46 %) en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, après une légère hausse au mois précédent.

Orientées à la hausse depuis la mi-2018, avec d'amples fluctuations, les escroqueries s'étaient stabilisées sur le premier semestre 2019 après la forte augmentation de janvier avant de repartir à la hausse.



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits¹ enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les *Interstats Méthode n°2* et *3*). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant.

Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;
- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte. Ainsi par exemple selon cette enquête en moyenne sur la période 2011-2017 seule une victime sur huit de violences sexuelles hors ménage porte plainte, contre trois sur quatre pour les victimes de cambriolages.

Pour les résultats complets de l'enquête CVS voir : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Rapport-d-enquete-cadre-de-vie-et-securite-2018>

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web *Interstats* dans le document *Interstats Méthode N° 9*.

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la fiche « Homicides » - *Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, janvier 2019 et *Interstats Méthode N° 9*).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 (N°43), et dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019. Des éléments descriptifs de la série des **escroqueries** et de celle des **destructions et dégradations volontaires** ont été fournis dans les parties méthodologiques respectivement des *Interstats Conjoncture* du mois de mai 2019 (N°44) et du mois de juin 2019 (N°45), et dans les *Interstats Méthode N° 13 et 14* parus en septembre 2019.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web *Interstats* dans les documents *Interstats Méthode N° 5* et *7*, est modifiée depuis la note de juillet 2019, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2019, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements portent seulement sur quatre sous-séries de délits enregistrés par la gendarmerie : les vols violents sans arme, les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages de logements et les vols de véhicules. L'incidence sur les séries concernées est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains événements ponctuels, tels qu'un grand rassemblement populaire. Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

¹ La série des dégradations inclut également les contraventions.

Tableau détaillé du mois de
mars 2020

	Nombre de faits constatés : Mars 2020 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)		Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		Mars 2020 / Février 2020	Février 2020 / Janvier 2019	Nombre	Variation en % ²	Nombre	Variation en % ³
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	70	0	-10	218	-18	983	+9
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	16 463	-33	+1	65 181	-8	264 163	+8
Violences sexuelles ⁴	3 090	-43	+6	13 527	-6	54 565	+10
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	411	-43	+5	1 815	-9	7 629	+2
Vols violents sans arme	3 680	-45	-2	17 259	-13	76 449	-6
Vols sans violence contre des personnes	31 191	-51	0	159 214	-13	700 108	-2
Cambriolages de logements	10 986	-44	-1	50 647	-14	226 672	-4
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	7 701	-37	-2	32 262	-9	137 317	-4
Vols dans les véhicules	13 379	-45	+2	61 180	-11	257 695	-2
Vols d'accessoires sur véhicules	4 415	-45	+3	20 380	-8	86 544	-7
Destructions et dégradations volontaires ⁵	29 662	-43	+2	132 992	-11	580 097	-5
Escroqueries ⁶	17 449	-46	+2	81 357	-12	354 991	+6

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra «Méthodes de traitement des données»).

² Cumul du dernier trimestre (janvier 2020 à mars 2020) rapporté au cumul du trimestre précédent (octobre 2019 à décembre 2019), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (avril 2019 à mars 2020) rapporté au cumul des douze mois précédents (avril 2018 à mars 2019).

⁴ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'Interstats Méthode N° 12 paru en juillet 2019.

⁵ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'Interstats Méthode N° 14 paru en septembre 2019.

⁶ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'Interstats Méthode N° 13 paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 3 avril 2020 à 8h30.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>) :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N°2.
- *La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N°3.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte*, Interstats Méthode N°4.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables*, Interstats Méthode N°5.
- *Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale*, Interstats Méthode N°6.
- *Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N°7.
- *Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017*, Interstats Méthode N°9.
- *Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N°10.
- *Série conjoncturelle des violences sexuelles*, Interstats Méthode N°12.
- *Série conjoncturelle des escroqueries*, Interstats Méthode N°13.
- *Série conjoncturelle des destructions et dégradations volontaires*, Interstats Méthode N°14.
- *Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, Interstats, publication annuelle hors collection.
- *Les victimes du sexisme en France*, Interstats Analyse N°19.
- *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019*, Interstats, publication annuelle hors collection.
- *Insécurité et délinquance en 2019 : une première photographie*, Interstats Analyse N°24.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directrice de la publication : Christine Gonzalez-Demichel
 Rédactrice en chef : Ketty Attal-Toubert
 Auteur : Yann Quélenec et Tiaray Razafindranovona
 Conception graphique : François Tugores

Visitez notre site internet
www.interieur.gouv.fr/Interstats
 Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats

ISSN 2495-4381